



DROIT PENAL SPECIAL I

Examen du 14 janvier 2026

Adeline est la directrice de Cash SA, une société active dans le prêt sur gages. Ainsi, les clients remettent à la société d'Adeline des bijoux, montres ou encore meubles, en échange de quoi CASH SA leur prête de l'argent avec prélèvement d'un raisonnable intérêt annuel. Un jour, Marius remet à Adeline, en échange d'un prêt de CHF 100'000.-, une bague en diamant et émeraude représentant une panthère. Adeline sait qu'il s'agit de la bague dont rêve Marguerite, sa fiancée. Au bout de deux jours, elle « craque » et offre la bague à Marguerite. Cette dernière se doute bien de la provenance de l'objet, ce qui ne l'empêche pas d'orner immédiatement son doigt du bijou, qui ne la quittera plus. Un autre jour, arrive Flore, une très vieille dame, accompagnée d'une mince sculpture en bronze. Flore explique à Adeline qu'il s'agit d'un objet façonné par Alberto Giacometti, célèbre sculpteur suisse qui fut son amant au milieu du siècle dernier. Elle montre ainsi à Adeline une photo en noir et blanc d'elle et Alberto. Sous le charme de l'histoire et de la vieille dame, Adeline prête une confortable somme d'argent à Flore. En réalité, la sculpture n'était pas un Giacometti mais une babiole rapportée de l'un des voyages de Flore dans les pays exotiques et la photo était un montage (Flore ayant des connaissances informatiques insoupçonnées pour son âge).

Comment jugez-vous Adeline, Marguerite et Flore ?

4. ~~Adeline est responsable de la perte de la bague et de l'argent prêté à Flore. Elle a agi de manière imprudente et a été manipulée par Flore. Marguerite a été trompée par Adeline. Flore a utilisé ses connaissances informatiques pour manipuler Adeline.~~